



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

6 juin 2011

### **Territoire et Institutions du 21<sup>ème</sup> siècle Composition de la commission extraparlamentaire**

**(IVS).- Le Conseil d'Etat a donné suite à l'engagement pris d'entamer une réflexion de fond sur l'avenir des institutions et, par définition, sur le découpage territorial en confiant un important mandat à une commission extraparlamentaire. Celle-ci est chargée de lui présenter, d'ici le 30 septembre 2012, un rapport, respectivement un avant-projet de modifications, traitant exhaustivement - sans tabou ni a priori - des trois niveaux institutionnels : commune, district, canton.**

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2011, le Gouvernement a arrêté la composition définitive de la Commission, dans le respect des institutions elles-mêmes et animé du souci de préserver un certain équilibre entre les régions linguistiques, les forces politiques ou encore le rapport hommes/femmes.

Surtout, il a privilégié la connaissance du domaine en nommant des personnalités compétentes faisant étalage d'une large expérience souvent à plusieurs échelons.

Placée sous la présidence de **Thomas Burgener**, ancien conseiller d'Etat, elle se compose comme suit :

**Albert Bétrisey**, ancien président du Grand Conseil;

**Jean-François Copt**, député et ancien président du Grand Conseil;

**Adalbert Grand**, président de la Fédération des bourgeoisies valaisannes;

**Hans-Joseph Jossen**, vice-président de commune;

**Antoine Lattion**, président de l'Association des préfets et sous-préfets du canton du Valais, ancien président de commune;

**Gilbert Loretan**, député, président de commune et ancien président du Grand Conseil;

**Marcel Mangisch**, député et ancien président du Grand Conseil;

**Georges Mariétan**, ancien président du Grand Conseil et président de commune;

**Marianne Maret**, présidente de la Fédération des communes valaisannes;

**Bernard Monnet**, préfet;

**Marcelle Monnet-Terrettaz**, 2<sup>ème</sup> vice-présidente du Grand Conseil;

**Edith Nanzer**, ancienne députée et présidente de commune;



**Monique Paccolat**, ancienne présidente du Grand Conseil;

**Marie-Françoise Perruchoud-Massy**, ancienne députée;

**Edmond Perruchoud**, député;

**Franz Ruppen**, député et conseiller communal;

**Marie-Thérèse Schwery**, préfète et ancienne présidente du Grand Conseil;

**Wilhelm Schnyder**, ancien conseiller d'Etat;

**Dominique Sierro**, ancien président du Grand Conseil et président de commune.

La commission s'organisera en sous-groupes de travail et siègera en séance plénière, une première fois, le 20 juin prochain.

***Note aux rédactions***

***Personne de contact : Maurice Tornay par le 027 606 50 05***